

PAYS GRENAOIS

Tout savoir sur la rénovation énergétique

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un véritable guichet unique de la rénovation énergétique s'est mis en place dans les Landes. Il permet à tout particulier d'être conseillé, aidé et accompagné dans son projet de rénovation énergétique.

Ce service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, proposé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes, et porté par Soliha (Solidaires pour l'habitat) Landes, est désormais proposé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays grenadois sous forme de permanences dédiées. Des conseils adaptés et gratuits

La vocation de ce guichet est de renseigner, de façon neutre, gratuite et objective, l'ensemble des particuliers sur les sujets de la rénovation énergétique, de l'isolation du logement, des systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, de la production d'énergie renouvelable, de la ventilation, de la réglementation ou encore des aides financières adaptées à chaque projet. Les conseillers Soliha sont un véritable tiers de confiance apportant conseils sur la faisabilité technique, l'éligibilité aux aides, l'intérêt ou non



Des permanences seront organisées au siège de la communauté de communes. PAYS GRENAOIS

d'un équipement et les avantages ou inconvénients de chaque décision d'un projet.

Permanences

Mobilisables à tout moment d'un projet, et notamment en amont des décisions importantes, ils permettent d'effectuer des choix judicieux et de se prémunir des démarchages et incitations concernant des travaux pouvant altérer l'intégrité du bâti. Ils sont le seul acteur neutre pouvant conseiller gratuitement les particuliers sur l'intérêt de

leurs projets. Les permanences sont organisées au siège de la Communauté de communes. Les prochaines sont programmées les mardis 8 février, 12 avril, 14 juin, 9 août, 11 octobre et 13 décembre 2022, de 14 à 16 heures, sur rendez-vous à prendre au 05 58 74 12 56 ou par mail à faire.landres@soliha.fr

Les conseillers, basés à Dax, prodiguent également leurs conseils par téléphone, du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Gérard Cléry